

Compte-rendu de la première réunion du COmité de PILotage (COFIL) du Plan National de Gestion du Courlis cendré.

Lieu de la Réunion : Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, Paris.

Date de la réunion : mercredi 25 janvier 2017.

Thème de la réunion : Validation du chapitre opérationnel du Plan National de Gestion (PNG) rédigé sous forme de fiches-actions, et discussion de l'orientation à prendre pour la deuxième année du plan.

Etaient présents à la réunion :

- M. Jean-Pierre ARNAUDUC (FNC) ;
- M. Pierrick BOCHER (Université de La Rochelle, LIENSs) ;
- M. Mathieu BOOS (Directeur technique de l'ISNEA) ;
- M. Jacques COMOLET-TIRMAN (MNHN) ;
- M. Eric COQUATRIX (représentant de la FRC de Normandie, structure animatrice du PNG Courlis cendré) ;
- Mme. Monique DEHAUDT (MAAF / BCCB) ;
- M. Bruno DUMEIGE (DREAL Normandie, pilote du PNG Courlis cendré) ;
- M. Sébastien FARAU (FDC85, animateur du PNG Barge à queue noire) ;
- M. Bruno LANCIEN (ANCGE) ;
- M. Thierry LATAPIE-BAYROO (DREAL de Normandie, pilote du PNG Courlis cendré) ;
- Mme. Cécile Patrelle (NaturAgora Développement, animatrice du PNG Courlis cendré pour la FRC de Normandie) ;
- M. Frédéric ROBIN (LPO France) ;
- M. Philippe SAUVAGE (Conservatoire du Littoral) ;
- Mme. Anne TRANNOY (Directrice FRC Hauts-de-France) ;
- M. Bertrand TROLLIET (ONCFS).

Etait excusé :

- M. Guillaume GELINAUD (Bretagne Vivante).

Ordre du jour

- 10h : Accueil des participants et Introduction sur les objectifs de ce PNG
- 10h10 : Discussion des fiches actions

- 12h30 : Présentation du bilan de la première année d'animation du PNG, et du plan de travail de la deuxième année.

Présentation du contexte

Suite à la présomption du déclin des populations de Courlis cendré en Europe ainsi qu'en France depuis plusieurs années, principalement les nicheuses, l'espèce est considérée comme « vulnérable » par UICN France (2016) et « quasi menacée » (NT) par l'IUCN World (2016). En outre, l'espèce fait l'objet d'un moratoire depuis juillet 2008 interdisant sa chasse sur tout le territoire, à l'exception du Domaine Maritime Public (DPM) depuis février 2012, moratoire prolongé jusqu'en 2018. Dans le même temps, à l'issue de la table ronde sur la chasse réalisée en France (juillet 2008), les représentants des chasseurs et des associations de protection de la nature sont arrivés à un accord pour prendre des engagements précis et concrets pour un certain nombre d'espèces, dont le Courlis cendré. Le ministère en charge de l'environnement a ainsi confié à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) la rédaction d'un Plan National de Gestion pour le Courlis cendré en France, qui a été publié en 2013. La mise en œuvre de ce plan a commencé en décembre 2015 pour 5 années, il est piloté par la DREAL de Normandie et animé par la Fédération Régionale des chasseurs de Normandie avec l'assistance du bureau d'études NaturAgora Développement. Ce PNG a pour objectif principal, au travers de diverses actions qui devront être menées dans les régions concernées par le Courlis cendré, d'améliorer le statut de conservation de l'espèce.

La première année du plan a été consacrée à la rédaction du chapitre opérationnel du plan sous forme de fiches-actions par un comité de rédaction (CORED) réunissant les principaux experts nationaux de l'espèce et/ou des habitats qu'il fréquente. Ces fiches-actions détaillant les objectifs et moyens opérationnels à mettre en œuvre sur les années suivantes, sont soumises pour validation lors de ce COPIL.

La composition de ce COPIL sera susceptible d'évoluer au fil des années afin de permettre l'intégration des structures souhaitant s'impliquer dans le PNG.

Discussion des fiches-actions

De manière générale :

- Le rôle du « pilote d'action » a été rappelé : il s'agit d'animer et de coordonner, avec l'aide de l'animatrice nationale, les différentes actions à mettre en place pour atteindre les objectifs de la fiche action. Cette organisation permet non seulement de coordonner et de répartir au mieux les actions à mener, mais aussi, de travailler avec les réseaux régionaux et locaux, afin d'offrir la possibilité à toutes les structures le désirant de participer à ce plan.
- Il a été constaté que les indicateurs de réalisation n'étaient pas toujours bien définis, et qu'il fallait les modifier sur plusieurs fiches-actions.
- Deux titres de fiches ont été raccourcis par rapport au tableau général listant les actions, ce qui en change le sens. Les titres sont donc à homogénéiser.

- Une attention particulière est demandée pour tous les projets de captures de jeune Courlis cendré émancipés. En effet, les populations nicheuses étant particulièrement fragiles, il a été demandé lors de cette réunion à ce que les captures soient réalisées de manière à gêner le moins possible les parents, et à ne pas altérer (directement ou indirectement) la survie des individus, jeunes comme adultes.
- Une nouvelle version du chapitre opérationnel sera renvoyée aux participants du COPIL intégrant les modifications requises lors de ce dernier.

Bilan de l'activité d'animation de la première année du PNG

La première année d'animation du PNG Courlis cendré a consisté principalement aux missions suivantes :

- Recherche bibliographiques ;
- Rédaction du chapitre opérationnel sous forme de fiches actions ;
- Organisation des CORED (Comités de Rédaction);
- Organisation et animation de réunions ;
- Préparation des demandes de subvention ;
- Rencontre des partenaires.

La répartition du temps entre les différentes missions accomplies pour la première année est représentée (Figure 1).

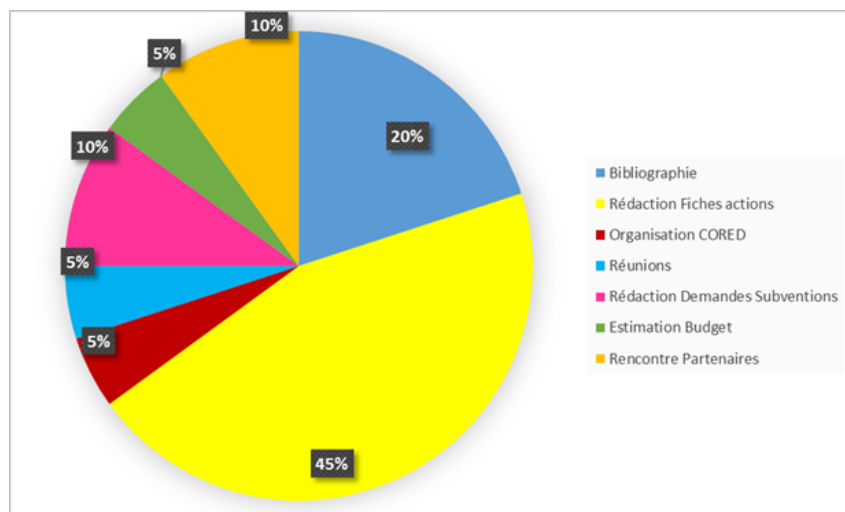


Figure 1: Bilan de la première année d'activité d'animation du PNG

Des rencontres entre plusieurs partenaires ont été réalisées afin de constituer un réseau d'acteurs souhaitant s'impliquer dans le PNG Courlis cendré, tels :

- L'Institut Scientifique du Nord-Est Atlantique (ISNEA) en la personne de Mathieu Boos, qui travaille déjà sur l'espèce et participera à plusieurs volets du PNG: dénombrement des effectifs en migration et hivernage sur la côte, le suivi de la migration et l'étude des capacités à s'adapter au

dérangement. L'ISNEA serait aussi intéressé de lancer un programme de suivi des jeunes Courlis cendré nés en France via des outils télémétriques, ainsi qu'un programme de suivi du succès reproducteur et d'étude de l'impact de la prédation.

- Pierrick Bochet, Maître de Conférences à l'Université de La Rochelle. Une rencontre a eu lieu au sein de son laboratoire CNRS LIENSs (Littoral, Environnement et Sociétés). Spécialisé dans l'étude des stratégies de recherche alimentaire des oiseaux littoraux et des relations prédateurs - proies au sein des vasières estuariennes des Perthuis charentais, il travaille déjà sur le Courlis cendré en collaboration avec les RNF, notamment sur le suivi de la migration et la caractérisation et l'étude de l'utilisation spatio-temporelle des habitats.

- Philippe Delaporte, Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron et bagueur certifié CRBPO, il est responsable d'un programme de baguage de Courlis cendré ayant débuté en 2001.

- Dominique Aribert, directrice du pôle conservation de la nature au sein de la Ligue de Protection des Oiseaux France (LPO France). Une rencontre a été organisée au sein de la DREAL Bretagne en août 2016 afin de discuter de la participation de la LPO au PNG Courlis cendré. Ainsi, la LPO, qui coordonne le réseau d'observateur Wetlands, ainsi que le suivi des couples limicoles nicheurs en partenariat avec l'ONCFS depuis plusieurs années, participera au plan et notamment à la localisation et cartographie des sites accueillant l'espèce, aux dénombrements des hivernants et couples nicheurs, ainsi qu'à l'étude du succès reproducteur, notamment au comptage des jeunes à l'envol.

- Guillaume Gélinaud, représentant de Bretagne Vivante, présent lors de la réunion avec la LPO France, expert en avifaune.

Concernant les recherches de fonds, deux subventions ont été obtenues fin 2016:

- 2 500 euros/an durant la durée de plan de la part de l'Union des Fédérations Côtières permettant de compléter le financement de l'animation nationale,
- Et 18 000 euros de la Région de Hauts-de-France obtenus par la Fédération Régionale des Chasseurs des Hauts-de-France pour mettre en place et soutenir un ensemble d'actions au courant de l'année 2017.

Perspectives pour la seconde année

Le chapitre opérationnel étant rédigé, la deuxième année d'animation aura 5 principaux objectifs :

➤ **Communication** : La deuxième année aura pour objectif principal de développer la communication générale du PNG. Ainsi, des outils de communication portant à connaissance le plan seront développés. Un site internet dédié au PNG sera créé sur lequel seront présentées les informations générales, la liste des actions, celle des partenaires, et qui hébergera les documents intéressants tels le PNG, les Fiches Actions, les conférences, articles, etc... En outre, des supports tels des plaquettes seront élaborés et édités. Une phase de promotion du plan auprès des acteurs impliqués dans la gestion de l'espèce et de ses habitats sera développée afin de démarrer localement des actions concrètes de conservation.

➤ **Recherche de fonds** : L'autre priorité de cette deuxième année est la recherche de fonds. En effet, le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEER) a attribué une subvention de 20 000 euros par an couvrant partiellement l'animation du plan à l'échelle nationale (à 25%), mais n'a alloué aucun financement pour la mise en place des actions. Ainsi, leur mise en œuvre à l'échelle locale nécessite de passer par une première phase de recherche de financements auprès de diverses structures publiques et privées, essentiellement auprès des Agences de l'Eau et des Régions. Des fonds supplémentaires sont aussi nécessaires pour compléter le financement de l'animation du PNG. Estimée à 80 000 euros/an couvrant les charges salariales et les frais de déplacements, seul 50 000 euros/an sont acquis. En conséquence, bien que l'animation d'un tel plan représente 1 ETP, actuellement, l'animation n'est assurée qu'à hauteur de 0.63 ETP et est donc incomplète. Deux stratégies de recherches sont envisagées :

- Une stratégie globale au travers de l'élaboration de plans de gestion à l'échelle locale (d'une région, d'un bassin versant, etc...) comprenant plusieurs actions et étant présentés comme des déclinaisons locales du PNG,
- Une stratégie spécifique en recherchant des fonds pour une action spécifique (ex : suivi télémétrique de la migration).

➤ **Partenaires** : Poursuivre les rencontres est indispensable afin de développer le réseau de partenaires et d'élaborer avec eux la mise en œuvre d'actions du PNG. L'ensemble des partenaires se verra proposer de travailler au sein de trois groupes de travail, permettant d'avoir des réflexions collectives, de se répartir des tâches et de travailler en toute transparence. Ainsi, un groupe travaillera sur les hivernants, un second sur les nicheurs, et un troisième sur la problématique de prédation.

➤ **Actions** : La seconde année du plan sera l'occasion de mettre en place les premières actions dans certaines régions. Certaines sont déjà en cours hors cadre du PNG, pour lesquelles le plan aura un rôle de soutien afin de les maintenir et/ou de les développer. D'autres seront mises en places localement grâce aux financements obtenus, notamment dans la Région des Hauts-de-France telles la contribution à l'évaluation des prélèvements cynégétiques. Enfin, certaines actions ne pourront être mise en place que sous réserve de financement, dont la recherche est l'une des principales missions de cette seconde année.

➤ **Travail de synthèses** : La collecte des informations et données produites, entre autres, par les différents partenaires, permettra la rédaction de synthèses à diverses échelles (régionale et nationale). Cet exercice, indispensable pour les financeurs, permettra la préparation des réunions de restitution de résultats et le rapport faisant l'état d'avancement annuel.